



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 48 du 21 juin 2024

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 10

RECTIFICATIF

à l'avis du 18 avril 2024 de recrutement par concours sur épreuves au grade d'ingénieur principal dans le corps militaire des ingénieurs de l'armement au titre de l'année 2024.

Du 07 juin 2024

RECTIFICATIF à l'avis du 18 avril 2024 de recrutement par concours sur épreuves au grade d'ingénieur principal dans le corps militaire des ingénieurs de l'armement au titre de l'année 2024.

Du 07 juin 2024

NOR A R M A 2 4 0 1 0 9 1 X

Texte(s) modifié(s) :

↳ [Avis du 18 avril 2024 de recrutement par concours sur épreuves au grade d'ingénieur principal dans le corps militaire des ingénieurs de l'armement.](#)

Référence de publication :

Art. 1^{er}. L'avis du 18 avril 2024 de recrutement par concours sur épreuves au grade d'ingénieur principal dans le corps des ingénieurs de l'armement au titre de l'année 2024 est modifié comme suit :

Au deuxième alinéa du point I. :

Au lieu de :

« L'épreuve écrite d'admissibilité aura lieu le **4 septembre 2024**. L'épreuve orale d'admission se déroulera courant **novembre 2024**. » ;

Lire :

« L'épreuve écrite d'admissibilité aura lieu le **10 septembre 2024**. Les épreuves orales d'admission se dérouleront les **12 et 13 novembre 2024**. ».

Art. 2. Le présent rectificatif est publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre des armées et par délégation :

La directrice des ressources humaines,

Caroline KRYKWINSKI.